

## PROGRAMME DE FORMATION

# Titre Professionnel Assistant De Vie Aux Familles ADV F

**Public concerné groupe dédié Pro Séniors :** Salariés du SAAD PROSENIORS, agences de Nice, Saint Laurent du Var, Antibes et Cannes

**Prérequis :** Aucun

### Objectifs :

- Participer à la démarche de l'accompagnement de la personne aidée : analyser, évaluer, planifier ;
- Réaliser des techniques et des gestes professionnels liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Ces actes ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité ;
- Appréhender et être à l'écoute de la personne aidée.

### Durée de l'action :

Durée de la formation : 630 heures en alternance : 490 heures de formation théorique et 140h de stage pratique, à réaliser chez l'employeur ou non.

### Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

### Encadrement :

**Exemple :** L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un Chef de Département et de 4 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la petite enfance interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

### Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

## Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)

## Contenu :

La formation de 630 heures est organisée en certificats de compétences professionnelles (CCP), répartis comme suit :

- |                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Socle commun (intégration, compétences transversales, numérique)           | 70 heures  |
| - CCP 1 « Entretenir le logement et le linge d'un particulier »              | 105 heures |
| - CCP 2 « Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien » | 175 heures |
| - CCP 3 « Relayer les parents dans la prise en charge des enfants »          | 105 heures |
| - Semaine de préparation à la certification et de session titre              | 35 heures  |
| - Stage pratique                                                             | 140 heures |

## Modalités d'évaluation :

- Sélection et positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves

finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des DC validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

**Sanction :** Les modalités d'obtention du titre professionnel sont conformes à celles élaborées par la DREETS, certificateur du Titre.

L'obtention du titre professionnel d'ADVF se fait par la capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) à certifier et après validation du jury.

La validation de l'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3.

Les candidats disposent d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel ADVF.

**Coût :** 5 350 € par stagiaire pour un parcours complet du Titre professionnel ADVF